

Compte administratif 2018

Présentation synthétique

✓ Une situation financière saine et maîtrisée

En 2018, l'épargne nette du Département, qui mesure la capacité de la collectivité à financer ses investissements par des ressources propres, s'établit à 81,1 M€ contre 71,4 M€ en 2017.

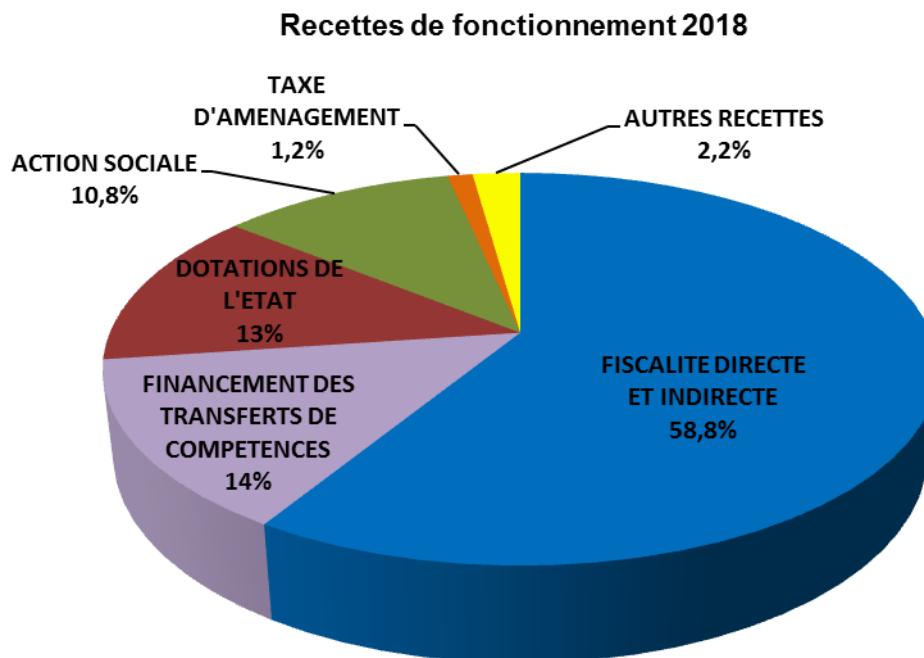
L'encours de la dette du Département a diminué de plus de 4 M€ : il passe de 396,5 M€ fin 2017 à 392,3 M€ fin 2018. Depuis 2016, l'endettement du Département a diminué de plus de 23 M€.

Le ratio de solvabilité (qui mesure le nombre d'années que le Département mettrait à rembourser sa dette s'il y consacrait la totalité de son épargne brute) s'établit à 3,34 années, en amélioration depuis 5 ans.

Enfin, le taux de rigidité des charges, qui mesure le poids des dépenses courantes incompressibles par rapport aux recettes perçues, reste inférieur à 70 %. Cela signifie que plus de crédits peuvent être consacrés directement aux politiques publiques volontaristes.

✓ Des recettes de fonctionnement en hausse

Les recettes de fonctionnement du budget principal augmentent de 0,70 %. La taxe foncière sur les propriétés bâties constitue la ressource la plus importante du Département (168,796 M€).



RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en millions d'euros)	2017	2018	Evolution
Fiscalité directe et indirecte	409,122	426,110	4,15 %
Dotations de l'Etat	93,854	94,146	0,30 %
Financement des transferts de compétences	100,272	101,575	1,30 %
Action sociale	74,669	78,383	4,97 %
Recettes affectées (taxe d'Aménagement)	7,953	8,450	6,25 %
Autres recettes (cessions, participations)	33,911	15,938	-53,00 %
Total des recettes réelles de fonctionnement	719,781	724,602	0,70 %

✓ Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Les dépenses de fonctionnement représentent 607,238 M€, soit une baisse de 0,1 % par rapport à 2017. Cette diminution s'explique principalement par le transfert de la compétence « transports » à la Région en septembre 2017.

Les dépenses sociales constituent le poste le plus important : 367,1 M€, soit 60,5 % du budget de fonctionnement. Le Département doit cette année encore supporter 15,4 M€ de reste à charge sur les Allocations Individuelles de Solidarité (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap, Revenu de Solidarité Active), en raison de la non compensation par l'Etat.

La masse salariale diminue de 0,47 %, en particulier en raison du transfert d'agents en année pleine à la Région, pour l'exercice de la compétence « transports », tandis que les frais généraux augmentent de 1,6 % par rapport à 2017.

Enfin, la contribution aux fonds de péréquation entre départements augmente de plus de 3 M€ en 2018.

Evolution des dépenses de fonctionnement du Département de Charente-Maritime entre 2017 et 2018

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en millions d'€)	2017	2018	Evolution
Affaires sanitaires et sociales	360,903	367,144	1,7 %
Frais généraux, provisions et péréquation	143,532	147,223	2,6 %
Infrastructures, patrimoine et sécurité (SDIS)	43,688	45,528	2,5 %
Enseignement	35,380	22,310	-36,9 %
Affaires culturelles et sportives	11,687	12,138	3,9 %
Environnement, eau, agriculture, forêt	7,318	7,537	3,0 %
Développement des territoires	2,956	3,575	20,9 %
Mer et milieu maritime	2,131	1,783	-16,3 %
Total des dépenses de fonctionnement	607,595	607,238	-0,1 %



✓ **Une politique d'investissement soutenue**

Les dépenses réelles d'investissement atteignent 168,5 M€.

Le Département a investi dans la voirie (50 M€), les digues (7,6 M€), les collèges (14,8 M€) et la restructuration du patrimoine immobilier départemental (9,6 M€).

Il a soutenu à hauteur de 37,3 M€ les projets des communes, intercommunalités, offices HLM et autres organismes dans les domaines suivants : protection de l'environnement, mer et milieu maritime, travaux ferroviaires, enseignement, culture, sport, aide au logement.

Le remboursement du capital de la dette a atteint 36,3 M€.

Dépenses d'investissement : 168,5 M€

Les dépenses d'investissement 2018 par secteur

